

CIBC MELLON

BNY MELLON



Stabilité, résilience et innovation : Pleins feux sur le Canada

Article de fond sur le Sibos 2020 pour la publication
Asset Servicing Times

NOVEMBRE 2020





PAR LLOYD SEBASTIAN

**Vice-président,
Institutions financières mondiales**

Lloyd Sebastian est le vice-président des institutions financières mondiales chez CIBC Mellon. Lloyd assure la direction générale et la prestation de services pour la garde de titres et compensation canadiennes pour le segment des institutions financières mondiales de CIBC Mellon. Lloyd compte plus de 30 ans d'expérience dans le secteur des services financiers, en particulier dans les domaines du service à la clientèle et de la gestion des relations, du développement des affaires, des opérations, de la gestion des risques et des initiatives stratégiques.

Cet article est d'abord paru dans l'édition spéciale [sur le SIBOS 2020 de la publication Asset Servicing Times](#).



Alors que nous communiquons virtuellement avec les participants aux marchés à l'échelle mondiale dans le cadre du Sibos 2020, le Canada continue d'occuper une position solide parmi les investisseurs institutionnels sur la scène mondiale, mettant en évidence la force de nos six grandes banques, de nos gestionnaires de régimes de retraite sophistiqués, de nos principaux gestionnaires d'actifs, de nos promoteurs d'assurance en pleine croissance, et d'autres intervenants du marché financier.

Le secteur financier canadien se caractérise par des marchés robustes et matures, marqués par la stabilité et la transparence, une infrastructure éprouvée, des mécanismes de règlement efficaces ainsi qu'un environnement réglementaire performant. Cette confiance repose également sur une culture de gestion prudente des risques et d'innovation de la part des participants. Pour les institutions financières mondiales et les investisseurs qui souhaitent capitaliser, le Canada présente un argument convaincant.

Les investisseurs mondiaux au Canada continuent de reconnaître les nombreux avantages du pays, notamment notre main-d'œuvre hautement qualifiée, bien informée et diversifiée, notre statut de plaque tournante pour l'innovation technologique et les infrastructures de pointe. Selon l'Economist Intelligence Unit, le Canada conserve sa première place dans son [classement régional](#) des pays du G7 pour le meilleur environnement commercial. En effet, le Canada offre toute une série de [programmes d'incitation et de soutien](#) pour favoriser l'investissement mondial, notamment une incitation accélérée à l'investissement, un fonds d'innovation stratégique et une initiative de supergrappes d'innovation, pour n'en citer que quelques-uns.



AVANCEMENTS TECHNOLOGIQUES

La ville de Toronto, au Canada, est le foyer du centre [MaRS](#), le plus grand centre d'innovation urbaine en Amérique du Nord. MaRS est un tremplin pour les entreprises en démarrage, une plateforme pour les chercheurs et une base pour les innovateurs.

Paiements Canada va de l'avant avec son plan pluriannuel pour [moderniser l'infrastructure de paiements de base du Canada](#). Sa vision est de créer un système de paiement moderne rapide, flexible, sécuritaire et qui favorise l'innovation. À ce titre, la plateforme du [système de transfert de paiements de grande valeur \(STPGV\)](#) du Canada devrait être transférée vers la plateforme Lynx qui la remplace, au troisième trimestre de 2021.

Ce changement à venir devrait améliorer le traitement des paiements SWIFT et le traitement des prestations pour les participants, car Lynx sera un système de règlement brut en temps réel, contribuant à améliorer la rapidité et l'efficacité de la compensation des paiements en dollars canadiens. Lynx sera en mesure de traiter la norme de messagerie financière [mondiale ISO 20022](#), permettant ainsi la compensation et le règlement des paiements riches en données parmi les institutions financières du monde entier.

Des efforts menés par TMX-CDS sont en cours pour le [projet de modernisation des services de postnégociation](#), une nouvelle plateforme technologique pour l'infrastructure du marché canadien. Ce projet vise à fournir une plateforme technologique intégrée pour les systèmes TMX-CDS, y compris la compensation, le règlement, le dépôt, les actions d'entreprise et les normes de sécurité améliorées, tout en favorisant une efficacité, une flexibilité et une réactivité supérieures. La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS Ltée ») continuera à faire participer les adhérents par le biais de canaux tels que les comités et les groupes de travail du secteur, auxquels CIBC Mellon participe activement. La mise en œuvre du projet de modernisation des services de postnégociation est prévue pour le quatrième trimestre de 2021.

Pour de nombreux investisseurs institutionnels, la technologie est considérée comme une gamme de solutions et d'expertise au lieu d'un seul choix imposé par un fournisseur. En phase avec notre entreprise mondiale, CIBC Mellon met en œuvre une [stratégie d'architecture ouverte](#) ayant pour objectif d'offrir aux investisseurs institutionnels la flexibilité de choisir les meilleurs systèmes de leur catégorie pour leurs activités d'investissement et de recueillir des renseignements provenant d'une grande variété de sources de données. Le soutien d'outils d'analyse robustes peut également être bénéfique aux premières lignes de la gestion des risques. Un modèle d'architecture ouverte peut même ouvrir la voie à une transition graduelle pour les propriétaires d'actifs et les gestionnaires d'actifs afin de faire évoluer leur modèle opérationnel.

Le 15 septembre 2020, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a [lancé une consultation de trois mois](#) avec la publication d'un document de discussion intitulé « [Développer la résilience du secteur financier dans un monde numérique](#) » et [une infographie](#) qui identifie cinq domaines d'intérêt pouvant contribuer à la gestion efficace du risque des tiers. Le document du BSIF met en évidence les risques découlant des progrès technologiques rapides et de la numérisation, car ces tendances ont une incidence sur la stabilité du secteur financier canadien. Le BSIF souligne que le rythme du changement n'a fait qu'augmenter depuis le début de la pandémie.



MISES À JOUR FISCALES CANADIENNES

Le 20 avril 2020, l'Agence du revenu du Canada a publié ses directives révisées sur la [Foreign Account Tax Compliance Act](#) (FATCA) et la [norme commune de déclaration](#) (NCD) respectivement. Les directives révisées peuvent avoir des répercussions sur les activités, les rapports et les programmes de conformité fiscale des institutions financières canadiennes et/ou de leurs clients. Par exemple, de nouvelles pénalités sont énumérées dans les directives révisées respectives de la FATCA et de la NCD si une institution financière canadienne n'obtient pas une autocertification lorsque cela est nécessaire à compter du 1er janvier 2021. Les directives révisées de la FATCA contiennent certaines modifications, y compris pour l'obtention d'autocertifications à l'ouverture d'un compte et pour la déclaration de comptes non documentés.

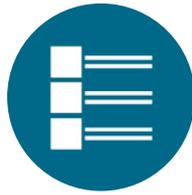
En réponse aux défis liés à la pandémie de COVID-19, les autorités [fiscales canadiennes ont](#) élaboré des mesures fiscales importantes pour soutenir les Canadiens et les entreprises. Par exemple, pour les déclarations de renseignements dans le cadre de la FATCA et de la NCD, les dates limites pour le dépôt de la Partie XVIII (FATCA) et la Partie XIX (NCD) ont été prolongées jusqu'au 1er septembre 2020. De plus, aucune pénalité ne s'appliquera si vous n'obtenez pas une autocertification pour les comptes financiers ouverts avant le 1er janvier 2021.

Un aspect essentiel de l'investissement à l'échelle mondiale consiste à naviguer entre [les diverses règles fiscales et exigences réglementaires sur les marchés étrangers](#). Il est très important que les investisseurs étrangers procèdent à un examen périodique des exigences fiscales avec leurs conseillers fiscaux, leurs sous-gardiens et les autres intervenants, car les règles et exigences fiscales existantes changent constamment. De nouvelles réglementations et exigences fiscales sont publiées périodiquement par les autorités fiscales de différentes juridictions qui peuvent avoir des répercussions sur les investisseurs existants et les nouveaux investisseurs. Un fournisseur majeur de services d'actifs travaille à ajuster les processus en réponse aux changements réglementaires et industriels mondiaux et à leurs implications potentielles sur le marché local.

Le Canada continue d'occuper une position solide parmi les investisseurs institutionnels sur la scène mondiale, mettant en évidence la force de nos six grandes banques, de nos gestionnaires de régimes de retraite sophistiqués, de nos principaux gestionnaires d'actifs, de nos promoteurs d'assurance en pleine croissance, et d'autres intervenants du marché financier.



Les investisseurs mondiaux au Canada continuent de reconnaître les nombreux avantages du pays, notamment notre main-d'œuvre hautement qualifiée, bien informée et diversifiée, notre statut de plaque tournante pour l'innovation technologique et les infrastructures de pointe.



ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE DU CANADA

La structure réglementaire du Canada est relativement complexe. Elle est composée d'organismes de réglementation provinciaux et fédéraux, mais aussi d'organismes d'autorégulation de l'industrie. Les juridictions participant au régime coopératif de réglementation des marchés des capitaux (RCRMC) [continuent de travailler ensemble à la mise en œuvre](#) du RCRMC, avec l'objectif général de moderniser les marchés des capitaux du Canada, ce qui les rend plus concurrentiels et leur permet de mieux protéger les investisseurs. Les juridictions participant à cette initiative à long terme examinent les échéanciers pour le lancement du régime coopératif afin de favoriser une transition harmonieuse et sécuritaire pour les participants au marché.

Dans le cadre du retrait progressif des institutions financières mondiales du taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) et d'autres taux d'intérêt non garantis, diverses autorités réglementaires ont annoncé leur [soutien en faveur de taux basés sur les taux de transaction sous-jacents réels](#). Depuis le 15 juin 2020, la Banque du Canada (BdC) assume le rôle de publier les dernières données sur le taux des opérations de pension à un jour (CORRA), le taux de remplacement du Canada. Selon la BdC, le taux CORRA mesure le coût du financement à un jour sur le marché général des pensions en dollars canadiens en utilisant les bons du Trésor et les obligations du gouvernement du Canada comme garanties pour les opérations de pension. La Banque fournit le taux de référence sans risque du Canada aux utilisateurs et aux distributeurs de données [sur son site Web](#).



TENDANCES DU SECTEUR DES PENSIONS DU CANADA

Les régimes de retraite du Canada sont depuis longtemps des chefs de file en matière de placements non traditionnels et privés et intègrent des stratégies d'investissement responsables et des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance — avec un rôle de plus en plus important dans la communauté mondiale des investissements — et leur style est de plus en plus reconnu mondialement comme « le modèle canadien ». La forte capacité d'innovation et d'agilité des investisseurs canadiens constitue un aspect important qui les distingue des autres investisseurs dans le domaine des pensions.

Les propriétaires d'actifs s'intéressent de plus en plus à l'établissement de régimes d'investissement direct, et même à devenir eux-mêmes des gestionnaires d'actifs en fusionnant des régimes plus petits en gérant des fonds pour le compte d'autres régimes, ainsi que d'autres investisseurs institutionnels. Les régimes canadiens mettent davantage l'accent sur les stratégies d'investissement direct et de co-investissement que la plupart des autres institutions. Les institutions canadiennes sont déjà parmi les institutions les plus admirées et les plus influentes au monde et elles semblent sur la voie de conserver cette réputation dans les années à venir.



LE MARCHÉ CANADIEN DANS LE CONTEXTE D'UNE PANDÉMIE MONDIALE

Les marchés financiers du Canada ont eu leur part à jouer dans la perturbation importante déclenchée par la pandémie mondiale de COVID-19. La correction du marché qui a suivi l'apparition de la COVID-19, durant la période de pointe de mars 2020, a été marquée par une volatilité considérable et des volumes extrêmement élevés d'opérations de placement. Cela s'est produit parallèlement à une transition opérationnelle profonde qui a vu les institutions financières s'adapter et élargir les environnements de travail à distance et les mesures de continuité des activités tout en gérant une montée en flèche inhabituelle du volume.

Le Canada a également partagé l'expérience de mesures sans précédent en réponse à la crise. Les gouvernements canadiens au niveau fédéral et provincial ont mis en œuvre un éventail de mesures d'aide pour soutenir les gens, les entreprises et l'économie en général, pendant la pandémie, tout en travaillant à « aplatir la courbe ».

En réponse à la pandémie, la Banque du Canada (BdC) a réduit son taux d'intérêt de référence grâce à une série de réductions de taux en mars 2020. D'autres mesures stabilisatrices ont également été initiées par la BdC afin de soutenir et de maintenir la stabilité et le fonctionnement du système financier du Canada. Par exemple, la BdC a [mis en place plusieurs programmes d'achat d'actifs à grande échelle](#) pour aider à augmenter la liquidité. Grâce à ces mesures, le système financier du Canada est demeuré stable pendant la hausse de la volatilité et continue de fonctionner de manière adéquate dans cette « nouvelle normalité ».

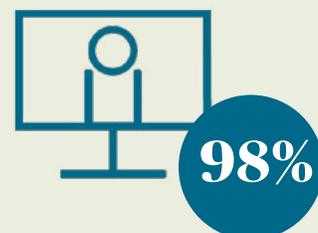
Du point de vue de l'infrastructure du marché, notre dépositaire central de titres (la CDS) a temporairement fermé ses services de guichet pour le traitement physique des titres le 19 mars 2020, compte tenu des états d'urgence déclarés par plusieurs juridictions provinciales canadiennes en réponse à la COVID-19, bien que la CDS reste pleinement opérationnelle. Les services de guichet resteront fermés jusqu'à nouvel ordre. La CDS continue à surveiller la situation actuelle et fournira une mise à jour aux participants, au moment opportun. Dans le cadre de cette fermeture, CIBC Mellon, et certains autres fournisseurs locaux, continuent d'accepter les règlements et les livraisons physiques. Les associations et les organismes de réglementation de l'industrie canadienne ont adopté la position que la vente à découvert fait partie du marché sophistiqué. Contrairement à d'autres juridictions qui ont décidé de carrément interdire temporairement la vente à découvert ou sur certaines catégories d'actifs, les organismes de réglementation canadiens ne cherchaient pas à interdire la vente à découvert pendant la volatilité extrême du marché en mars 2020, lorsque la pandémie a débuté.

L'organisme de réglementation des services financiers, le BSIF, continue de publier une [FAQ pour chaque secteur qu'il supervise](#) qui répond aux questions courantes sur les ajustements réglementaires liés à la COVID-19 du BSIF, conçus pour soutenir la résilience financière et opérationnelle des institutions financières sous réglementation fédérale et des régimes de retraite privés, contribuant ainsi à la stabilité du système financier canadien.

Le BSIF a annoncé le 31 août 2020 qu'il [retirait certaines des mesures temporaires](#) mises en place au début de la pandémie mondiale. En plus de lever la suspension des options de transfert, le BSIF prévoit de retrancher le régime spécial au regard des exigences de fonds propres visant les reports de paiement de prêts et de primes d'assurance dont pouvaient se prévaloir les banques et les sociétés d'assurance. De plus, le BSIF note que les institutions et les régimes de retraite privés ont fait preuve de résilience et continuent d'adapter leurs outils de gestion du risque, leurs activités et leurs processus au contexte actuel.



Le marché canadien est soutenu par sa force, sa stabilité et sa transparence, et le Canada conserve le caractère fondamental pour lequel il est reconnu à l'échelle mondiale.



CIBC Mellon a réagi à la pandémie en faisant passer rapidement plus de 98 % de sa main-d'œuvre au travail à domicile, une mesure que nous avons l'intention de maintenir tout au long de 2020, alors que nous remplissons nos obligations.

LA PRÉSENCE LOCALE EST IMPORTANTE

Les investisseurs mondiaux qui investissent au Canada doivent pouvoir s'attendre à une expertise sur le terrain, à une exécution fiable et à des connaissances locales éclairées, avec des notifications sur les changements clés et les règlements locaux au Canada, et des clarifications sur les exigences de documentation pour aider à naviguer les complexités du marché canadien.

Les investisseurs mondiaux et les participants au marché canadien continuent de se concentrer sur les mesures d'atténuation des risques, les nouvelles technologies et l'architecture moderne. Le marché canadien est soutenu par sa force, sa stabilité et sa transparence, et le Canada conserve le caractère fondamental pour lequel il est reconnu à l'échelle mondiale. Bien que 2020 ait été une année difficile pour les marchés, les opérations d'investissement et de nombreux individus, les acteurs du marché et les intervenants canadiens ont travaillé d'arrache-pied pour respecter les engagements pris en lien avec les thèmes fondamentaux qui distinguent le Canada : la confiance, la stabilité et l'innovation. Nous continuerons d'accueillir le monde (virtuellement) alors que les investisseurs mondiaux reconnaissent les occasions du marché canadien.



Pour plus d'information

Communiquez avec Lloyd Sebastian au 416 643-5437, avec votre directeur des relations, votre directeur de service ou le service des communications d'entreprise à corporate_communications@cibcmellon.com ou appelez-nous au 416 643-5000.

CIBC MELLON

➤ UNE COENTREPRISE DE BNY MELLON ET CIBCSM

www.cibcmellon.com

© 2020 CIBC Mellon. CIBC Mellon est un utilisateur autorisé de la marque de commerce CIBC et de certaines marques de commerce de BNY Mellon. CIBC Mellon est la marque d'entreprise de la Compagnie Trust CIBC Mellon et de la société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, et peut être utilisée comme terme générique pour désigner l'une de ces sociétés ou ces deux sociétés.

BNY MELLON

www.bnymellon.com/ca/fr.html

© 2020 The Bank of New York Mellon Corporation. Tous droits réservés.

BNY Mellon est la marque d'entreprise de The Bank of New York Mellon Corporation et peut être utilisée comme terme générique pour faire référence à l'entreprise dans son ensemble ou à ses diverses filiales en général. Les produits et services peuvent être offerts sous diverses marques et dans différents pays par des filiales, des sociétés affiliées et des coentreprises dûment autorisées et réglementées de The Bank of New York Mellon Corporation. Les produits et services ne sont pas tous offerts dans tous les pays.

BNY Mellon ne sera pas responsable de la mise à jour des renseignements contenus dans ce document, et les opinions et renseignements contenus dans le présent document peuvent être modifiés sans préavis.

BNY Mellon n'assume aucune responsabilité (directe ou indirecte) pour toute erreur dans ce document ou toute utilisation de celui-ci. Ce matériel ne peut être reproduit ou diffusé sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite expresse de BNY Mellon.



www.cibc.com

Le logo CIBC est une marque de commerce de CIBC, utilisée sous licence. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.